



COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL Séance du Vendredi 31 Juillet 2020

Le conseil municipal s'est réuni dans la Salle Polyvalente à Fraize, le **Vendredi 31 Juillet 2020 à 20 heures**, en séance publique, sous la Présidence de Madame Caroline LEROGNON, Maire de FRAIZE.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

QUINANZONI Jean-Pierre – MOSER Gabrielle – PERSON Damien - JACQUEL Felaniaina – BONAFOS Jean Pierre – PERROTEY Christelle (arrivée en cours de séance, délibération n°06) – OLIVEIRA Fernando – ILUNGA Nancy – ANTOINE Martine – MICLO Michaël – CUNY Annick – VINCENT Nicolas – CARGEMEL Sylvie – BERTONI Jean-Marc – LAMBOLEZ Patricia – JOANNES Mathieu – MAIULLARI Claire – BARADEL Jean-Marie – MARCHAL Virginie – FLEURENTDIDIER François – BALTHAZARD Eric.

Excusé :

FINANCE Jean-François (pouvoir à Damien PERSON)

A été nommée secrétaire : Gabrielle MOSER

Madame le Maire informe le Conseil municipal des points suivants :

- L'ordre du jour a été légèrement modifié. Point 11 annulé, en effet la SEV (Société d'Equipe ment Vosgienne) a été fusionné par absorption par la Société Lorraine d' Economie Mixte d'Aménagement Urbain (SOLOREM) en date du 4 octobre 2016.

Madame le Maire a demandé l'ajout d'un point à savoir : Désignation d'un référent pour la station verte. (vote à l'unanimité)

- Samedi 10 juillet 2020, le nouveau conseil de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges s'est installé. Caroline LEROGNON a été élue douzième Vice-Présidente déléguée à l'enfance et à la jeunesse, à l'accès aux services publics, à la politique de la Ville. " Fraize compte désormais dans l'Agglomération et nous savons que nous pourrons compter sur elle ! "

- Finances : Ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 150 000 € afin de payer une partie des impayés. La Commune affiche à ce jour une ligne de trésorerie de 500 000 €.

- Depuis le 3 juillet dernier, Madame le Maire a décidé de recevoir individuellement l'ensemble de ses collaborateurs. A ce jour, il ne lui reste encore le service administratif. Multitude de courriers furent envoyés aux diverses associations, commerçants et artisans précisant le souhait d'une rencontre afin de se présenter à chacun d'entre eux.

Un arrêté municipal portant interdiction de consommer de l'alcool sur la voie publique entre 20 heures et 6 heures du matin dans certains lieux de la commune fût signé le 23 juillet 2020.

- En cette période d'épidémie, Le port du masque est OBLIGATOIRE pour se rendre au marché le vendredi matin. L'ancien maire avait signé un arrêté le 4 juin 2020 à cet effet.

- Mercredi 29 juillet 2020, l'Office de Tourisme Intercommunal de Saint-Dié-des-Vosges s'est installé :
. Monsieur Patrick LALEVEE élu Président.
. Madame Delphine DUCRET élue première Vice-Présidente.
. Monsieur Jean-Marie CLAUDEPIERRE élu deuxième Vice-Président.

.../...

La commune de Fraize sera, quant à elle, représentée par Caroline LEROGNON (membre titulaire) ou Michaël MICLO (membre suppléant).

-L'ADAVIE propose des stages de réactualisation des connaissances sur la sécurité routière au C.A.M de Fraize en trois séances en destination des seniors. Les dates à retenir sont : 9 octobre 2020, 16 octobre 2020 et 6 novembre 2020.

Le Conseil Municipal a voté les délibérations suivantes :

La démission de Madame Éloïse PETITDEMANGE (Liste Agir Ensemble pour Fraize) a été enregistrée en préfecture des Vosges. Nous avons pris acte de son remplaçant à savoir Monsieur Eric BALTHAZARD.

- Adoption du compte rendu de la séance du 10 juillet 2020. Monsieur François FLEURENTDIDIER a émis une observation nous indiquant la présence dans ce premier de Madame Éloïse PETITDEMANGE alors que celle-ci était absente. Cette erreur sera corrigée dans les plus brefs délais.(vote à l'unanimité)

- Formation adaptée aux fonctions des membres du Conseil Municipal (vote à l'unanimité)

- Vote du taux des taxes : Ceux-ci restent identiques à l'année dernière, à savoir :

. Taxe Foncière (bâti)	:	15.76 %
. Taxe Foncière (non bâti)	:	27.95 %

Le produit fiscal attendu sera de 363 079 €uros

(vote à l'unanimité)

- Création de commissions:

. Commissions internes (travaux, finances, forêt/agriculture/urbanisme) composées de 8 élus.

. Commissions mixtes (associations/manifestations, fleurissement/décoration, culture/patrimoine, bien-être) composées de 8 élus et 5 habitants.

La composition des commissions sera définie lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.
(vote à l'unanimité).

- Désignation de délégués au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges. Le Conseil Municipal désigne Jean-Pierre BONAFOS délégué titulaire et Martine ANTOINE déléguée suppléante. (vote à l'unanimité)

- Désignation de délégués au C.N.A.S (Comité National d'Action Sociale). Le Conseil Municipal nomme Caroline LEROGNON déléguée élue et Marc GEHIN délégué agent.(vote à l'unanimité)

- Désignation d'un délégué au sein du Syndicat Mixte pour L'Informatisation Communale dans le département des Vosges. Felaniaina JACQUEL est désignée.(vote à l'unanimité)

- Désignation d'un délégué au sein du Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges. Jean-Pierre BONAFOS est nommé.(vote à l'unanimité)

- Représentation de la commune au sein du Conseil d'Administration du collège. Jean-Marc BERTONI désigné délégué titulaire et Gabrielle MOSER désignée déléguée suppléante.(vote à l'unanimité)

- Désignation des membres pour siéger au sein du Conseil d'Administration du CCAS. Caroline LEROGNON est présidente.

. Suivent les élus : Jean-Pierre QUINANZONI, Martine ANTOINE, Patricia LAMBOLEZ et Nancy ILUNGA.

. Membres extérieurs : Jeannine DIDIERJEAN, Martine MOUGEL, André PERRIN et Martine SIMON (vote à l'unanimité)

- Composition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).

Sont désignés délégués titulaires : Caroline LEROGNON, Jean-Pierre BONAFOS et François FLEURENTDIDIER

Sont désignés délégués suppléants: Jean-Pierre QUINANZONI, Fernando OLIVIERA et Jean-Marie BARADEL (vote à l'unanimité)

.../...

- Désignation d'un correspondant défense. Annick CUNY est désignée (vote à l'unanimité)
- Désignation d'un membre pour siéger au conseil de surveillance de l'hôpital de Fraize. Caroline LEROGNON est désignée (vote à l'unanimité)
- Désignation d'un référent pour la station verte. Michael MICLO est nommé(vote à l'unanimité)

Questions diverses :

- Damien PERSON expose la " fiche problème" à l'ensemble des conseillers.
- François FLEURENTDIDIER a demandé s'il était possible :
 - . D'obtenir les comptes rendus de réunions de bureau (Demande favorable).
 - . D'être obligé de poser, lors des conseils municipaux, des questions 48 heures à l'avance (Un règlement intérieur sera mis en place prochainement).
 - . D'attribuer une prime Covid pour un agent.(Cette question sera évoquée lors du prochain bureau).

Fin de séance à 20h40.

Fait à FRAIZE, le 3 Août 2020

Le Maire,



Caroline LEROGNON